

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 16084
Numéro SIREN : 403 144 686
Nom ou dénomination : 1 PRIME

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2023 sous le numéro de dépôt 61991

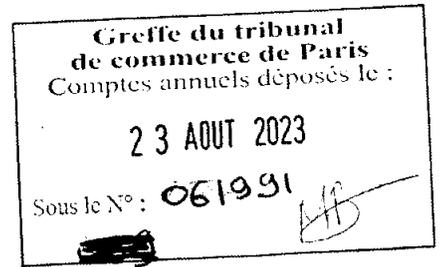
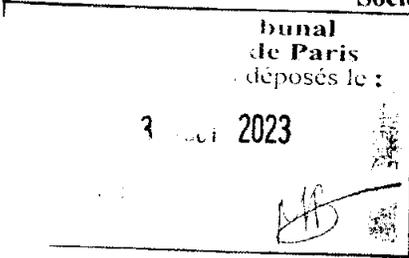
SAS I PRIME

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 Euro

Siège Social :

14, rue Soleillet – 75020 PARIS

R.C.S. Paris B 403 144 686



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 Juin 2023**

L'an deux mille vingt et trois et le 30 juin à quinze heures, les associés se sont réunis au siège de la société en assemblée ordinaire sur convocation de la gérance :

SONT PRESENTS :

Monsieur Laurent BARRE	pour	625 parts
Monsieur Marc HERZOG	pour	625 parts

	Soit	1 250 parts
		=====

Soit l'intégralité des parts représentant le capital social.

La Gérance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 ;
- Le rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

La Gérance déclare que les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation à l'unanimité.

Puis la Gérance rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

Handwritten signatures of the representatives.

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, Approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération de la Gérance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 lesquels font apparaître un bénéfice **25 602€**.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, l'assemblée générale approuve également que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal à la hauteur de 9 754 € et décomposées comme suit :

- Taxe sur les véhicules de société : 3 954 €
- Amendes et pénalités : 496 €
- Impôts sur le bénéfice 5 304 €

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE À L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice distribuable s'élevant à 263 821 € (soit la répartition ci-dessous) :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 25 602 € ;
- Report à nouveau : 200 913 € ;
- Autres réserves : 37.306 €.

De la façon suivante :

- Dividendes 0.00 €.
- Report à nouveau : 226 515 €.
- Autres réserves : 37.306 €.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2022	Néant	Néant	Néant
2021	Néant	Néant	Néant
2020	Néant	Néant	Néant

03 2/11

Après affectation du résultat les capitaux propres se présenteront ainsi :

- Capital social : 20.000 € ;
- Réserve légale : 2.000 € ;
- Autres réserves : 37.306 € ;
- Report à nouveau : 226 515 €.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE À L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve la rémunération de la Gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendue la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions rentrant dans le cadre de l'Article L.223-19 du Code de commerce, en approuve les termes.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

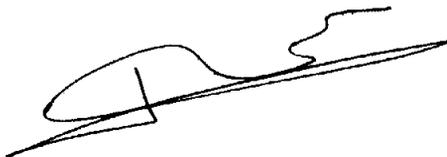
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les gérants et les associés.

Monsieur Laurent BARRE



Monsieur Marc HERZOG

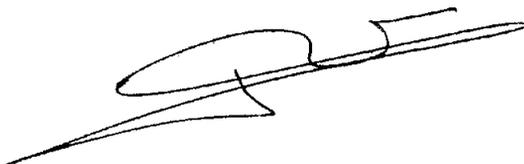


SAS I PRIME
Société par actions simplifiée au capital de 20.000 Euro
Siège Social :
14, rue Soleillet – 75020 PARIS
R.C.S. Paris B 403 144 686

RAPPORT DE GESTION
PRESENTE PAR LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023
(Opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2022) >

Pour copie conforme

LA GERANCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.A smaller, more compact handwritten signature in black ink, with several overlapping loops.

Messieurs,

Je vous ai réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES

L'activité et la position de notre entreprise au cours de l'exercice 2022 peut se résumer comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	877 749 €	706 754 €
Résultat d'exploitation	30 397 €	49 640 €
Résultat courant avant impôt	29342 €	49 241 €
Résultat net	25 602 €	40 461 €

Du fait d'un résultat financier de -1 055 € et d'un résultat exceptionnel positif de 1 564 €, il ressort un bénéfice net au titre de l'exercice 2022 de 25 602 €, après imputation d'un impôt sur les sociétés pour 5 304 € au titre de l'exercice 2022.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.
Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire étant atténuée, nous retrouvons une situation proche de 2019.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous rappelons enfin que notre société n'exerce pas d'activité en matière de recherche et de développement.



PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir entendu les explications et les éléments d'information qui viennent de vous être donnés, la Gérance vous demande d'approuver ses comptes et de l'affecter de la façon suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 25 602 € ;
- Report à nouveau : 200 913 €
- Autres réserves : 37.306 €.

De la façon suivante :

-
- Dividendes 0.00 €.
- Report à nouveau : 226 515 €.
- Autres réserves : 37.306 €.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2022	Néant	Néant	Néant
2021	Néant	Néant	Néant
2020	Néant	Néant	Néant

SITUATION DE LA SOCIETE ET PREVISIONS

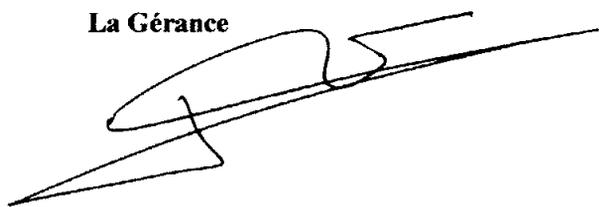
Depuis le début de l'exercice en cours, notre société a poursuivi normalement son activité, dont l'évolution prévisible n'appelle pas de commentaires particuliers.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention rentrant dans le cadre de l'Article L.223-19 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Gérance



DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : 1 PRIME

		Exercice N Net	Exercice N - 1 Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires		
		Fonds commercial		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		
		Constructions		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 427	26 533
		Autres immobilisations corporelles	13 826	6 134
		Immobilisations en cours		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Avances et acomptes		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations		
		Créances rattachées à des participations		
		Autres titres immobilisés		
Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 850	10 079	
	TOTAL (II)	44 104	42 746	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		
		Clients et comptes rattachés	399 592	233 405
		Autres créances	6 900	6 563
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		
		Valeurs mobilières de placement		
		Disponibilités	275 612	361 322
	Charges constatées d'avance	1 901		
	TOTAL (III)	722 210	620 094	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	766 315	662 840	

Désignation de l'entreprise : 1 PRIME		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves	37 306	37 306
	Report à nouveau	200 913	160 452
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	25 602	40 461
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	285 821	260 219
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	127 394	139 919
	Emprunts et dettes financières divers	52 228	39 005
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 825	48 617
	Dettes fiscales et sociales	95 955	75 707
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	360	4 372
Compte régularisateur	166 732	95 000	
	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV)	480 494	402 621
	(V)		
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	766 315	662 840
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	480 494	402 621
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP		

Désignation de l'entreprise : 1 PRIME

		Exercice N	Exercice N -1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	877 749	706 754	
	Production vendue	biens		
		services		
	Chiffres d'affaires nets	877 749	706 754	
	Production stockée			
	Production immobilisée		3 500	
	Subventions d'exploitation		1 032	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)	8 746	252	
	Autres produits (1) (11)			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		886 496	711 538
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	(603)	(819)	
	Variation de stock (marchandises)	81 332	58 865	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	(18 799)	1 322	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	279 946	271 026	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)	10 725	10 628	
	Impôts, taxes et versements assimilés	333 451	205 765	
	Salaires et traitements	152 215	98 577	
	Charges sociales (10)	16 001	16 528	
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations		{ - dotations aux amortissements - dotations aux provisions
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges (12)	1 831	7	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		856 099	661 898
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		30 397	49 640	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions	1 055	399	
	Intérêts et charges assimilées (6)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (VI)		1 055	399	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		(1 055)	(399)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		29 342	49 241	

(RENOIS : voir tableau n° 2053)

Désignation de l'entreprise : 1 PRIME		Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 061	200
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	2 061	200
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	497	260
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	497	260
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		1 564	(60)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		5 304	8 720
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		888 557	711 738
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		862 955	671 277
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		25 602	40 461
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	(9) Dont transferts de charges		1 032
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			

ANNEXE

④ NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social : 1 250 Actions ou parts sociales

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Prov.réglémentées				
Prov.p.risq.& charg.				
Prov.p.dépréciation				
Total	-	-	-	-

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an - 5 ans	A + de 5 ans
Etabliss. de crédit	127 394	127 394		
Dettes financ.	52 228	52 228		
div.				
Fournisseurs	37 825	37 825		
Det.fiscal. & social.	95 955	95 955		
Dettes/immobilis.				
Autres dettes	360	360		
Produits const. d'av.	166 732	166 732		
Total	480 494	480 494		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan : Néant

Produits constatés d'avance : 166 732€




ANNEXE

③ NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement : Néant

Fonds commercial : Néant

Actif immobilisé : Les mouvements de l'exercice sont les suivants ↗

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo.incorporelles	62 580			62 580
Immo.corporelles	113 492	16 589		130 080
Immo.financières	10 079	771		10 850
Total	186 151	17 360		203 510
Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo.incorporelles	62 580			62 580
Immo.corporelles	80 825	16 001		96 826
Titres équivalence				
Autres immo.finances.				
Total	143 405	16 001		159 406

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

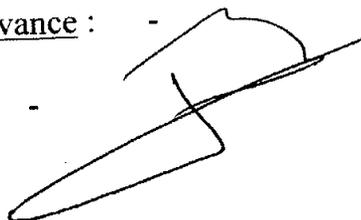
Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	44 105	16 000	28 105
Actif circulant & charges d'avance	722 210	722 210	
Total	766 315	738 210	28 105

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan : Non applicable

Charges constatées d'avance : -

Charges à répartir : -




- ♦ Immobilisations financières

Le titre de participation et les autres valeurs immobilières sont inscrits leur coût d'acquisition, hors frais d'accessoires.

Les frais d'acquisition de titres de participation sont immobilisés si apparemment et font l'objet d'un amortissement sur cinq ans conformément à la réglementation fiscale.

- ♦ Stocks : Ils sont évalués suivant la méthode première entrée, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements est égal au coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix d'achat, frais l'approche les frais d'accessoires inclus.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée

suivant les modalités indiquées ci-dessous et le coût du jour ou la valeur de réalisation

Déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectué lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

- ♦ Créances :

Les créances sont inscrites à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée en cas de difficultés prévisibles dans le recouvrement de cette créance individualisée

- ♦ Changement de méthode et information particulière :

Les comptes ont été établis selon les mêmes principes que pour l'exercice précédent.

Crédit d'impôt

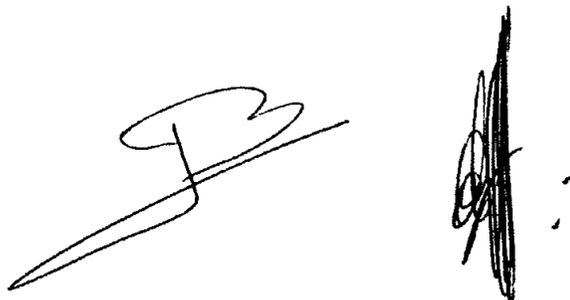
Il convient de souligner que notre société ne pas bénéficiait du crédit d'impôt au cours de l'exercice écoulé.

② ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés : 120 000€ BPI Caution 10%

Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant

Autres informations significatives : Néant



ANNEXES

Total du bilan avant répartition : 766 315

Résultat 25 602

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le

Par les dirigeants de l'entreprise.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/22 au 31/12/2022.

Faits caractéristiques de l'exercice

Il n'y a pas été constaté de faits nécessitant des commentaires particuliers sur les états financiers, tant en ce qui concerne les points précis sur l'arrêté des comptes ou sur l'environnement économique de l'entreprise.

① REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes comptables généraux ont été appliqués dans le respect des règles communément admises :

- ♦ Continuité de l'exploitation,
- ♦ Indépendance des exercices,
- ♦ Permanence des méthodes comptable
- ♦ Prudence dans les évaluations

Les comptes sont présentés conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, application depuis le 1er janvier 1984.

Les valeurs sont inscrites en comptabilise suivant la méthode habituelle des coûts historiques.

- ♦ Durée d'amortissement des biens décomposables :

Il est fait application de la mesure de simplification prévue pour les PME ; la durée d'usage continu à être utilisé

- ♦ Immobilisations incorporelles

Les logiciels/concession et le droit d'utilisation sont compatibles à leur coût d'achat

L'amortissement est pratiqué sur une durée de un an pour les logiciels et de cinq ans pour les brevets ou droits incorporels assimilés

La valeur du fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan correspond à la valeur économique et un amortissement ne paraît pas justifié mobilisations corporelles

- ♦ Immobilisations corporelles

Celles-ci se sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoire inclus).

Les amortissements sont calculés suivants la méthode linéaire et/ou dégressifs selon la nature du bien et en fonction de la durée probable récusation

Les installations techniques, matériel et outillage industriel et autre immobilisations selon amortis en linéaire et/ou dégressifs sur une période comprise entre trois et 10 ans suivant le type d'immobilisations. *Installations générales, agencements et aménagements divers: 10 ans*

* Matériel de transport: 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

